

La nouvelle méthode de lecture de M. Théodore

Autor(en): **Horner, R.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **2 (1873)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements à M. Philipona, gérant de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *La nouvelle méthode de lecture de M. Théodore*, par R. Horner. — *Notions élémentaires sur la liberté* (5^{me} article). — *Journal d'un jeune instituteur.* — *Bibliographie*, par Karl, instituteur. — *Partie pratique. Système métrique*, par B. D. — *Correspondance.* — *Ce que l'on appelle instruire.* — *Chronique.*

LA NOUVELLE MÉTHODE DE LECTURE DE M. THÉODORE.

Les remarquables articles que M. Théodore a publiés, l'année dernière, dans le *Bulletin pédagogique*, ont déjà fait connaître à nos lecteurs l'idée fondamentale de la nouvelle méthode de lecture que nous annonçons aujourd'hui. Il nous sera cependant permis d'en rappeler brièvement les principes.

Cette méthode repose tout entière sur les lois naturelles du langage. *Lire* n'étant pas autre chose que traduire ce qui est écrit en langage parlé, doit s'apprendre de la même manière que *parler*. Or, comment avons-nous appris à parler? La réponse à cette importante question nous donnera la clef de la méthode en question.

Si nous nous reportons par la pensée à l'âge heureux où nous avons commencé à bégayer quelques mots sur les genoux de notre mère, ou si nous observons la manière dont le petit enfant se met en communication avec ses parents par le langage, nous constaterons une première loi naturelle, c'est que l'enfant n'énonce jamais que des idées connues et comprises. La pensée précède toujours l'expression *parlée*. L'enfant ne cherche point à prononcer des mots qui ne présentent pas un sens bien déterminé.

De ce fait, M. Théodore tire la règle suivante : Tout ce que l'on

fait lire aux enfants doit être compris, en sorte que les mots soient vraiment l'expression d'une idée.

Une seconde observation que chacun peut faire, c'est que l'enfant apprend à parler, non pas en disséquant le langage et en le décomposant en ses éléments premiers, mais en énonçant toujours des propositions, en formulant des jugements. Par exemple : *Le chat est bien gentil, — donnez-moi du pain.* Les mots isolés, tels que ceux qui remplissent nos anciens syllabaires, n'ont pour l'enfant qu'un sens vague, dont il ne se rend point compte. Il ne prononce jamais des mots isolés que par ellipse. Ainsi ce mot : *du pain*, aura toujours sur les lèvres du petit enfant la signification d'une phrase complète.

En application de cette loi psychologique, l'auteur de la nouvelle méthode ne veut pas que l'on enseigne à lire au moyen de mots isolés, mais par des phrases présentant à l'esprit un sens complet et bien déterminé. Encore moins veut-il que l'on étudie séparément des syllabes et des lettres isolées. L'élève ne sera appelé à syllaber que des mots qui entrent dans la composition d'une phrase bien comprise. Ainsi, les mots seront étudiés dans et par la phrase dont ils font partie, les syllabes s'apprendront par les mots, et la valeur des lettres par les syllabes. On procédera donc par la voie analytique et l'on descendra du connu à l'inconnu et du tout aux parties. On épargnera, de plus, aux commençants la peine de retenir le nom des consonnes ; on s'attachera uniquement à leur en faire saisir la *valeur* au moyen des syllabes : le mot *madame*, par ex., suffirait à leur faire saisir la valeur du *m*. Inutile d'ajouter qu'il faut éviter d'accumuler les difficultés et qu'il est important de procéder avec ordre et méthode en commençant par des syllabes simples et en bien graduant les leçons. Donc

Première règle : A l'exemple de la mère qui apprend à parler à l'enfant, le maître lira le premier la phrase à étudier.

Deuxième règle : Il s'assurera que l'enfant la comprend et, au besoin, il donnera toutes les explications nécessaires pour bien faire saisir l'idée que la phrase exprime. Les leçons de lecture deviendront ainsi instructives et intéressantes.

Troisième règle : Il obligera l'enfant à répéter cette même phrase en la lui montrant sur le tableau et en appelant vivement son attention sur les signes qui la représentent, c'est-à-dire, sur chaque mot d'abord, puis, sur chaque syllabe.

S'il nous est permis d'ajouter ici une observation qui nous est personnelle, nous pensons que cette méthode peut être suivie et pratiquée sans l'aide d'aucun tableau de lecture. Le maître n'aurait qu'à écrire sur le tableau noir les phrases qu'il veut faire

lire. Ce procédé offrirait même un sérieux avantage en ce qu'il serait plus facile aux élèves de reproduire par l'écriture les phrases du tableau noir que les caractères imprimés d'un tableau de lecture. Il n'y aurait ainsi qu'une sorte de caractères à connaître et l'on pourrait réserver l'étude des caractères imprimés à plus tard.

Cependant n'y a-t-il pas une lacune grave dans la méthode de M. Théodore, telle que nous venons de l'exposer ? Comment apprendra-t-on à connaître les lettres, ces éléments premiers et naturels du langage écrit ? Comment l'enfant parviendra-t-il à les distinguer et à recomposer les mots par le rapprochement des lettres ? Sans la connaissance des lettres, il y aurait dans la langue autant de signes distincts qu'il existe de syllabes ou même de mots.

M. Théodore a paré à cette difficulté par un procédé doublement utile, qui est l'écriture. La reproduction écrite des phrases que l'enfant vient de lire, l'obligera à porter son attention sur les lettres : il recomposera donc les mots, mais en ayant soin de les syllaber à haute voix. Ensuite l'enfant fera ce travail de mémoire. Ces exercices que l'on aura soin de varier de différentes manières, pourront aussi avoir lieu au moyen de caractères typographiques ou détachés en carton ou en bois.

On le voit, la méthode de M. Théodore n'est point seulement un procédé mécanique plus ou moins ingénieux pour faciliter la lecture. Les principes de cette méthode sont empruntés aux lois mêmes du langage et ces lois sont les seules vraies.

L'expérience viendra, nous n'en doutons pas, réaliser pleinement les espérances que cette méthode nous fait concevoir.

Dans notre prochain numéro nous publierons le prospectus que l'auteur vient de nous adresser. R. HORNER.



NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR LA LIBERTÉ.

— SUITE. —

CHAPITRE V.

DE LA LIBERTÉ EXTÉRIEURE. — DE LA LIBERTÉ ET DE LA LICENCE.

Jusqu'ici nous nous sommes occupé uniquement de la liberté métaphysique ou du libre arbitre. Poursuivant cette étude, nous allons nous occuper de la liberté extérieure ou physique.